

MANUEL D'UTILISATION CLIMATISEUR

Veillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre appareil, et le conserver pour toute consultation ultérieure.

Unité d'Air Conditionné à Fixation Verticale

www.lghvac.com
www.lg.com

Copyright © 2016 - 2023 LG Electronics Inc. Tous droits réservés.

TABLE DES MATIERES

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

6 AVANT L'UTILISATION3 Consignes de Sécurité

6 Avant l'utilisation

6 Préparation pour l'utilisation

6 Emploi

6 Nettoyage et entretien

6 Entretien

7 Maintenance et Entretien

8 Lorsque le climatiseur ne va pas être utilisé durant une longue période.

8 Conseils d'utilisation

9 Avant d'appeler pour dépannage...

10 GARANTIE (CANADA)

Consignes de Sécurité

Les consignes de sécurité suivantes visent à prévenir tout risque ou dommage imprévu découlant d'une utilisation dangereuse ou incorrecte de l'appareil.

Les consignes sont réparties selon les catégories (« AVERTISSEMENT » et « ATTENTION ») décrites ci-dessous.



Ce symbole est utilisé pour indiquer les éléments et les actions susceptibles de causer des risques. Veuillez à lire attentivement les sections avec ce signe et suivez les instructions afin d'éviter des risques.



AVERTISSEMENT

Ce signe indique que le non-respect des consignes peut provoquer des blessures graves ou la mort.



MISE EN GARDE

Ceci indique que le non-respect des instructions peut causer de légères blessures ou endommager l'appareil.



AVERTISSEMENT

Installation

- Ne pas utiliser un disjoncteur défectueux ou sous-dimensionné. Utilisez cet appareil sur un circuit dédié.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Pour les travaux d'électricité, contactez le revendeur, le vendeur, un électricien qualifié, ou un Centre d'Entretien Agréé.
 - Ne pas démonter ou réparer ce produit. Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Reliez toujours le produit à la terre.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Installez le panneau et le couvercle du boîtier de commande en toute sécurité.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Installez toujours un circuit dédié et un disjoncteur.
 - Un mauvais câblage ou installation peut causer un feu ou un court-circuit
- Utilisez un disjoncteur ou un fusible correctement dimensionné.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Ne pas modifier ou rallonger le câble d'alimentation.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Ne pas installer, retirer, ou réinstaller l'unité par vous-même (le client).
 - Il y a risque de feu, de décharge électrique, d'explosion, ou de blessures.
- Faites attention lors du déballage et de l'installation du produit.
 - Des bords aiguisés peuvent causer des blessures. Soyez particulièrement attentifs aux bords du boîtier et aux ailettes du condensateur et de l'évaporateur.
- Pour l'installation, contactez toujours le revendeur ou un Centre d'Entretien Agréé.
 - Il y a risque de feu, de décharge électrique, d'explosion, ou de blessures.
- N'installez pas le produit sur un support d'installation défectueux.
 - Cela peut causer des blessures, un accident, ou des dommages sur le produit.
- Assurez-vous que la zone d'installation ne se détériore pas dans le temps.
 - Si la base s'écroule, le climatiseur pourrait tomber avec, causant des dommages matériels, une défaillance du produit, et des blessures.

Utilisation

- Ne laissez pas tourner le climatiseur trop longtemps quand il y a beaucoup d'humidité et qu'une porte ou une fenêtre est laissée ouverte.
 - L'humidité peut condenser et mouiller ou abimer le mobilier.

- Faites attention à vous assurer que le câble d'alimentation ne peut pas être débranché ou endommagé pendant l'utilisation.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Ne mettez rien sur le câble d'alimentation.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Ne branchez pas ou débranchez la prise du câble d'alimentation pendant l'utilisation.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Ne touchez pas (utiliser) le produit avec les mains mouillées.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Ne placez pas un appareil de chauffage ou d'autres appareils à proximité du câble d'alimentation.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Ne laissez pas l'eau rentrer dans des éléments électriques.
 - Il y a risque de feu, cela peut causer la défaillance du produit, ou une décharge électrique.
- Ne pas ranger ou utiliser des gaz inflammables ou des combustibles à proximité du produit.
 - Il y a risque de feu ou de défaillance du produit.
- Ne pas utiliser le produit dans un espace hermétiquement clos depuis longtemps.
 - Un manque d'oxygène peut en résulter.
- Lorsqu'il y a une fuite de gaz inflammable, éteignez le gaz et ouvrez une fenêtre pour ventiler avant d'allumer le produit.
 - Ne pas utiliser le téléphone ou allumer ou éteindre des interrupteurs. Il y a risque d'explosion ou de feu.
- Si des bruits étranges, ou si de la fumée sort du produit Eteignez le disjoncteur ou déconnectez le câble d'alimentation.
 - Il y a risque de décharge électrique ou de feu.
- Arrêtez d'utiliser l'appareil et fermez la fenêtre lors d'une tempête ou d'un ouragan. Si possible, retirez le produit de la fenêtre avant que l'ouragan n'arrive.
 - Il y a risque de dommage matériel, de défaillance du produit, ou de décharge électrique.
- N'ouvrez pas la grille d'entrée d'air du produit pendant l'utilisation. (Ne touchez pas le filtre électrostatique, si cette unité en est pourvue.)
 - Il y a risque de blessure physique, de décharge électrique, ou de défaillance du produit.
- Lorsque le produit est trempé (inondé ou submergé), contactez un Centre d'Entretien Agréé.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Soyez prudent à ce que l'eau ne puisse pas entrer dans le produit.
 - Il y a risque de feu, de décharge électrique, ou de dommage sur le produit.
- Aérez le produit de temps en temps lorsqu'il fonctionne en même temps qu'un poêle, etc.
 - Il y a risque de feu ou de décharge électrique.
- Eteignez l'alimentation générale lors du nettoyage ou de l'entretien du produit.
 - Il y a risque de décharge électrique.
- Lorsque le produit n'a pas été utilisé depuis longtemps, débranchez la prise du câble d'alimentation ou éteignez le disjoncteur.
 - Il y a risque de défaillance ou de dommage du produit, ou un fonctionnement inattendu.
- Prenez soin de veiller que personne ne peut marcher ou tomber dans la porte extérieure de l'unité.
 - Cela peut engendrer une blessure sur une personne ou un dommage sur le produit.



MISE EN GARDE

Installation

- Vérifiez toujours qu'il n'y a pas de fuite de gaz (réfrigérant) après l'installation ou réparation du produit.
 - Des niveaux bas de réfrigérant peuvent causer la défaillance du produit.
- Installez le tuyau de vidange pour s'assurer que l'eau est évacuée correctement.
 - Une mauvaise connexion peut causer une fuite d'eau.
- Restez de niveau même lors de l'installation du produit.
 - Afin d'éviter des vibrations ou une fuite d'eau.
- N'installez pas le produit où le bruit ou l'air chaud de l'unité extérieure pourrait nuire au voisinage.
 - Cela pourrait créer des problèmes avec vos voisins.
- Prenez deux personnes ou plus pour lever et transporter le produit.
 - Évitez les blessures.

- N'installez pas le produit où il serait exposé directement au vent marin (embrun).
 - Cela pourrait provoquer la corrosion sur le produit. La corrosion, particulièrement sur les ailettes du condensateur et de l'évaporateur, pourrait causer le dysfonctionnement du produit ou un fonctionnement inefficace.
- La garantie limitée est nulle et sans effet, et LG n'assumera aucune responsabilité en vertu des présentes envers un client ou un tiers, dans la mesure où l'un ou l'autre des cas suivants se produit : actes, omissions et conduite de tout tiers, y compris, mais sans s'y limiter, à l'installateur et toute réparation, service ou entretien effectués par des personnes non autorisées ou non admissibles.
- N'installez pas l'unité dans des atmosphères potentiellement explosives.

Utilisation

- N'exposez pas votre peau directement à l'air frais sur une longue période. (Ne vous asseyez pas dans le courant d'air.)
 - Cela pourrait nuire à votre santé.
- N'utilisez pas le produit à des fins particulières, comme la préservation d'aliments, d'œuvres d'art, etc. C'est un climatiseur pour particulier, et non un appareil de réfrigération de précision.
 - Il y a un risque de dommage ou de perte de biens.
- N'obstruez pas l'entrée ou la sortie du flux d'air.
 - N'obstruez pas l'entrée ou la sortie du flux d'air.
- Utilisez un chiffon doux pour le nettoyage. N'utilisez pas des détergents agressifs, des solvants, etc.
 - Il y a un risque de feu, de décharge électrique, ou de dommage sur les pièces en plastique du produit.
- Ne touchez pas les pièces métalliques du produit lorsque vous enlevez le filtre à air. Elles sont très aiguisées!
 - Il y a un risque de blessure.
- Ne marchez pas ou ne mettez rien sur le produit. (unités extérieures)
 - Il y a un risque de blessure et de défaillance du produit.
- Insérez toujours le filtre en toute sécurité. Nettoyez le filtre toutes les deux semaines ou plus si nécessaire.
 - Un filtre sale réduit l'efficacité du climatiseur et peut causer un dysfonctionnement ou un dommage sur le produit.
- N'insérez pas les mains ou d'autres objets à travers l'entrée ou la sortie d'air pendant que le produit est en marche.
 - Il y a des pièces aiguisées et en mouvement qui peuvent causer des blessures.
- Ne buvez pas l'eau qui sort du produit.
 - Elle n'est pas hygiénique et peut causer des problèmes de santé graves.
- Utilisez un bon tabouret ou une échelle lors du nettoyage ou entretien du produit.
 - Faites attention et évitez les blessures.
- Remplacez toutes les piles de la télécommande par des nouvelles du même type. Ne mélangez pas des vieilles piles avec des nouvelles ou de type différent.
 - Il y a un risque de feu ou d'explosion
- Ne rechargez pas ou démontez les piles. Ne jetez pas les piles au feu.
 - Elles peuvent brûler ou exploser.
- Si le liquide des piles va sur votre peau ou sur vos habits, lavez-les à l'eau claire. N'utilisez pas la télécommande si les piles ont fui.
 - Les produits chimiques des piles peuvent causer des brûlures ou autres risques pour la santé.
- Si vous avalez le liquide des piles, brossez-vous les dents et consultez un médecin. N'utilisez pas la télécommande si les piles ont fui.
 - Les produits chimiques des piles peuvent causer des brûlures ou autres risques pour la santé.
- Changez le filtre à air au moins tous les 2 mois.
 - Des filtres encrassés restreignent considérablement le flux d'air et peut causer des dommages aux pièces en mouvement.
 - Si les filtres sont bouchés les radiateurs électriques et le moteur du ventilateur pourrait surchauffer, entraînant une situation potentiellement dangereuse.

Avant l'utilisation

Préparation pour l'utilisation

1. Contactez un installateur spécialisé pour l'installation.
2. Branchez correctement la prise d'alimentation.
3. Utilisez un circuit dédié.
4. N'utilisez pas une rallonge.
5. N'allumez/arrêtez pas le fonctionnement de l'appareil en branchant/débranchant le câble d'alimentation.
6. Si le câble/la prise est endommagé, remplacez le/la par une pièce de rechange agréée.
7. Filtre à air n'est pas installé en usine. Il doit être acheté séparément.

Emploi

1. Etre exposé directement au flux d'air sur une longue période de temps peut être nuisible à votre santé. N'exposez pas les occupants, animaux, ou plantes directement au flux d'air sur une longue période de temps.
2. Suite à la possibilité de manque d'oxygène, ventilez la pièce lorsque l'appareil est utilisé en même temps qu'un poêle ou tout autre appareil de chauffage.
3. N'utilisez pas ce climatiseur pour des applications particulières non-spécifiées (ex : préservation d'instruments de précision, d'aliments, d'animaux, de plantes, et d'objets d'art).
Un tel emploi pourrait endommager les êtres ou objets.

Nettoyage et entretien

1. Ne touchez pas les pièces métalliques lorsque vous enlevez le filtre.
Des blessures peuvent survenir lors de la manipulation de bords métalliques pointus.
2. N'utilisez pas d'eau pour nettoyer l'intérieur du climatiseur.
L'exposition à l'eau peut détruire l'isolation et provoquer des décharges électriques.
3. Lors du nettoyage de l'unité, assurez-vous que l'alimentation et le disjoncteur sont débranchés.
Le ventilateur tourne à très grande vitesse lors du fonctionnement.
Il y a un risque de blessure si l'alimentation est accidentellement remise en route pendant le nettoyage des parties intérieures de l'unité.

Entretien

Pour les réparations et l'entretien, contactez votre concessionnaire agréé.

Maintenance et Entretien

⚠ MISE EN GARDE

Avant d'effectuer une maintenance, éteignez l'alimentation générale du système.

Filtre à air

Les filtres à air doivent être achetés séparément. Les filtres sales réduisent considérablement le flux d'air et peuvent causer des dommages sur les parties mobiles. Si les filtres se bouchent, les Radiateurs Electriques et le moteur du ventilateur pourraient surchauffer, entraînant une situation potentiellement dangereuse. Les filtres devraient être remplacés au moins une fois par mois. Dans une construction nouvelle, vérifiez les filtres chaque semaine pour les quatre premières semaines et toutes les trois semaines après ça, spécialement si le ventilateur d'intérieur tourne en continu. Lorsque vous remplacez le filtre, vous devez utiliser des filtres de même taille et ceux recommandés dans la Table 1.

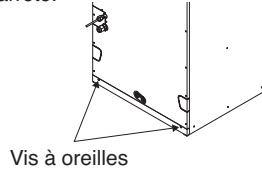
Entretien du Filtre

Inspectez le filtre à air tous les mois. S'ils sont sales, lavez les filtres réutilisables avec un détergent léger. Remplacez les filtres jetables par des nouveaux filtres. Les filtres doivent être nettoyés afin d'assurer un maximum d'efficacité et une circulation d'air adéquate. Les rideaux, meubles et autres obstacles qui obstruent les grilles d'aspiration et de renvoi d'air diminueront aussi l'efficacité de l'appareil.

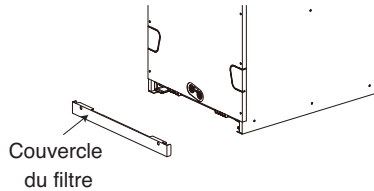
Comment Nettoyer votre Filtre

Les filtres de type permanent, lavables, à haute vitesse peuvent être nettoyés avec un aspirateur ou être retirés de l'unité et être lavés avec un tuyau d'arrosage. Assurez-vous de secouer l'excès d'eau et de permettre au filtre de sécher complètement avant de le réinstaller.

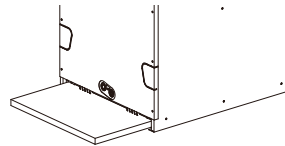
1. Eteindre le produit, vérifiez que le ventilateur est arrêté.



2. Desserrer les vis à oreilles.



3. Retirer le couvercle du filtre.



4. Glissez le filtre sale dehors, le remplacer par un nouveau filtre.
5. Remontez le filtre en opérant inversement.

Table 1

Unité: Pouce (mm)

Capacité (kBtu/h)		Taille du filtre jetable pour le compartiment encastré du filtre
Unique Zone	12 / 18 / 24 / 30 / 36	16 x 20 x 1 (406 x 508 x 25)
	42 / 48 / 60	20 x 24 x 1 (508 x 610 x 25)
Multi Zone	18 / 24 / 36	16 x 20 x 1 (406 x 508 x 25)

REMARQUES

Les filtres doivent être utilisés à un rang de MERV 6 ou moins. Si vous utilisez des filtres qui ont un rang de MERV 7 ou supérieur, ils peuvent causer la diminution de la capacité de refroidissement et de chauffage.

Lorsque le climatiseur ne va pas être utilisé durant une longue période.

Lorsqu'il ne va pas être utilisé durant une longue période.

- 1 Utilisez le climatiseur aux réglages suivants pendant 2 à 3 heures.
 - Type d'opération: mode fonctionnement ventilateur.
 - Cela séchera les mécanismes internes.

- 2 Eteignez le disjoncteur.

MISE EN GARDE

Eteignez le disjoncteur lorsque le climatiseur ne va pas être utilisé sur une longue période.

La poussière peut s'accumuler et provoquer un incendie.

Informations utiles

Les filtres à air et votre facture d'électricité.
Si les filtres à air se bouchent avec de la poussière, la capacité de refroidissement chutera, et 6 % de l'électricité utilisée pour faire fonctionner le climatiseur sera gaspillée.

Lorsque le climatiseur est utilisé à nouveau.

- 1 Nettoyez le filtre à air et installez-le dans l'unité d'intérieur.
- 2 Vérifiez que l'arrivée et la sortie de l'air des unités d'intérieur/d'extérieur ne sont pas obstruées.
- 3 Vérifiez que le câble de terre est connecté correctement.
Il devrait être connecté côté unité intérieure.

Conseils d'utilisation

Ne pas trop refroidir la pièce

Ce n'est pas bon pour la santé et fait consommer plus d'électricité.

Nettoyez les filtres à air régulièrement.

Les obstructions dans le filtre à air réduisent le flux d'air et réduisent le refroidissement et les effets de déshumidification. Nettoyez-les au moins toutes les deux semaines.

Baissez les stores ou fermez les rideaux.

Ne laissez pas la lumière du soleil entrer directement dans la pièce lorsque le climatiseur est utilisé.

Aérez occasionnellement la pièce.

Puisque les fenêtres restent fermées, c'est une bonne idée de les ouvrir et d'aérer la pièce de temps en temps.

Assurez-vous que les portes et fenêtres sont bien fermées.

Évitez l'ouverture des portes et fenêtres autant que possible pour garder l'air frais dans la pièce.

Avant d'appeler pour dépannage...



Conseils de dépannage! Gagnez du temps et de l'argent!

Vérifiez les points suivants avant de demander des réparations ou un service... Si le dysfonctionnement persiste, veuillez contacter votre revendeur.

<p>Le climatiseur ne marche pas.</p>	<p>La chambre a une odeur particulière.</p>	<p>Il semble que la condensation fuit du climatiseur.</p>	<p>Le climatiseur ne fonctionne pas depuis au moins 3 minutes après redémarrage.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous fait une erreur en programmant le minuteur? • Le fusible a sauté ou le disjoncteur s'est déclenché? 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez que ce n'est pas une odeur d'humidité dégagée par les murs, les tapis, les meubles ou des objets en tissu dans la chambre. 	<ul style="list-style-type: none"> • La condensation se produit lorsque le climatiseur refroidit l'air d'une pièce chaude. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ceci est dû au protecteur du mécanisme. • Attendez environs trois minutes et le fonctionnement reprendra.
<p>L'appareil ne refroidit pas ou ne chauffe pas efficacement.</p>	<p>Le fonctionnement du climatiseur est bruyant.</p>	<p>Un bruit de craquement se fait entendre.</p>	<p>L'affichage de la télécommande est faible ou absent.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le filtre à air est-il sale? Voyez les instructions de nettoyage du filtre à air. • La pièce devait être très chaude lorsque le climatiseur a été mis en route pour la première fois. Laissez-lui le temps de refroidir. • La température a-t-elle été réglée de façon incorrecte? • Les entrées et sorties d'air de l'unité sont-elles obstruées? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme un bruit qui ressemble à de l'eau qui coule. <ul style="list-style-type: none"> - C'est le bruit du fréon qui coule à l'intérieur du climatiseur. • Comme un bruit qui ressemble à de l'air comprimé relâché dans l'atmosphère. <ul style="list-style-type: none"> - C'est le bruit de l'eau du déshumidificateur en cours de traitement à l'intérieur du climatiseur. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est le bruit produit par la dilatation/contraction du panneau frontal, etc. dû aux changements de température. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les piles sont épuisées? • Les piles sont-elles insérées dans le sens (+) et (-) opposé?

REMARQUES

ETANCHE: Le côté extérieur de cet appareil est ETANCHE.

Le côté intérieur n'est pas étanche et ne devrait pas être exposé à de l'eau en excès.

GARANTIE (CANADA)

AVIS D'ARBITRAGE : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT UNE DISPOSITION SUR L'ARBITRAGE QUI EXIGE QUE LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE VOUS ET LG S'EFFECTUE PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL, À MOINS QUE LES LOIS DE VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE L'INTERDISSENT OU QUE, DANS UN AUTRE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE, VOUS VOUS PRÉVALEZ D'UNE OPTION DE RETRAIT. LES RECOURS COLLECTIFS ET LES PROCÈS DEVANT JURY NE SONT PAS AUTORISÉS PAR LE PROCESSUS D'ARBITRAGE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER CI-DESSOUS À L'ARTICLE « PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND ».

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND:

SAUF LA OÙ LA LOI L'INTERDIT, TOUT DIFFÉREND ENTRE VOUS ET LG ASSOCIÉ DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE SE RÈGLE EXCLUSIVEMENT PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL DE DROIT COMMUN. SAUF LA OÙ LA LOI L'INTERDIT, VOUS ET LG RENONCEZ IRRÉVOCABLEMENT À TOUT DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY, AINSI QU'À EXERCER UN RECOURS COLLECTIF OU À Y PARTICIPER.

Définitions. Aux fins du présent article, « LG » désigne LG Electronics Canada Inc., ses sociétés mères, ses filiales et ses sociétés affiliées et tous leurs dirigeants, administrateurs, employés, agents, bénéficiaires, détenteurs précédents des mêmes droits, successeurs, cessionnaires et fournisseurs; « différend » et « réclamation » englobent tout différend, réclamation ou litige de quelque sorte que ce soit (fondés sur une responsabilité contractuelle, délictuelle, légale, réglementaire ou découlant d'une ordonnance, par fraude, fausse représentation ou sous quelque régime de responsabilité que ce soit) découlant de quelque façon que ce soit de la vente, des conditions ou de l'exécution du produit ou de la présente Garantie limitée.

Avis de différend. Si vous prévoyez engager une procédure d'arbitrage, vous devez d'abord envoyer à LG un préavis écrit d'au moins 30 jours à l'adresse suivante : Équipe juridique LGECI, Norelco Drive, North York, Ontario, Canada M9L 2X6 (l'« avis de différend »). Vous et LG convenez de discuter en toute bonne foi pour tenter de régler le différend à l'amiable. L'avis doit mentionner votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, le produit faisant l'objet de la réclamation, la nature de la réclamation et la réparation demandée. Si vous et LG ne parvenez pas à régler le différend dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de différend par LG, le différend doit être réglé par arbitrage exécutoire conformément à la procédure établie aux présentes. Vous et LG convenez que, tout au long du processus d'arbitrage, les modalités (y compris les montants) de toute offre de règlement formulée par vous ou par LG ne seront pas divulguées à l'arbitre et resteront confidentielles à moins d'accord contraire entre les deux parties ou que l'arbitre règle le différend.

Entente d'arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif. Si la réclamation n'a pu être réglée dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de différend par LG, vous et LG convenez de ne régler les réclamations vous opposant que par arbitrage exécutoire au cas par cas, à moins que vous vous prévaliez de l'option de retrait évoquée plus haut ou que vous résidiez dans un territoire de compétences qui interdit la pleine application de cette clause dans le cas de réclamations de ce type (dans lequel cas, si vous êtes un consommateur, cette clause ne s'appliquera que si vous acceptez expressément l'arbitrage). Dans la mesure où la loi en vigueur le permet, aucun différend entre vous et LG ne peut être combiné ou regroupé avec un différend faisant intervenir le produit ou la réclamation d'une personne ou entité tierce. Plus précisément et sans limiter la portée de ce qui précède, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée en droit, en aucun cas un différend entre vous et LG ne peut être traité dans le cadre d'un recours collectif. Au lieu de l'arbitrage, les parties peuvent tenter une action individuelle devant une cour des petites créances, mais cette action ne peut pas être intentée dans le cadre d'un recours collectif, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée en droit dans votre province ou territoire de compétences pour une réclamation en cause qui nous oppose.

Règles et procédures d'arbitrage. Pour soumettre une réclamation à un arbitrage, l'une des deux parties, soit vous ou LG, doit déposer une demande écrite à cet effet. L'arbitrage est privé et confidentiel et s'effectue selon une procédure simplifiée et accélérée devant un arbitre unique choisi par les parties conformément aux lois et règlements en vigueur portant sur l'arbitrage commercial de votre province ou territoire de résidence. Vous devez également envoyer une copie de votre demande écrite à LG Electronics Canada Inc., Legal Department - Arbitration, 20 Norelco Drive, North York, Ontario M9L 2X6. La présente disposition sur l'arbitrage est régie par les lois et règlements sur l'arbitrage commercial applicables de votre province ou territoire. La sentence arbitrale peut donner lieu à un jugement de quel tribunal compétent. Toutes les décisions relèvent de l'arbitre, à l'exception des questions associées à la portée et à l'applicabilité de la disposition sur l'arbitrage et à l'arbitrabilité du différend, qui sont du ressort du tribunal. L'arbitre est tenu de respecter les modalités de la présente disposition.

Droit applicable. Les lois de votre province ou territoire de l'achat régissent la présente Garantie limitée et tout différend entre nous, sauf dans la mesure où de telles lois sont supplantées par des lois fédérales, provinciales ou territoriales applicables ou sont incompatibles avec ces dernières. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige nous opposant, nous nous en remettons à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de l'achat compétence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige nous opposant.

Frais et coûts. Aucuns frais ne sont exigibles pour entamer une procédure d'arbitrage. À la réception de votre demande d'arbitrage écrite, LG réglera rapidement la totalité des frais de dépôt de la demande d'arbitrage, sauf si vous réclamez des dommages-intérêts supérieurs à 25 000 \$. Dans ce cas, le paiement de ces frais sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Sauf disposition contraire aux présentes, LG paiera tous les frais de dépôt de demande et d'administration ainsi que les honoraires de l'arbitre conformément aux règles d'arbitrage applicables et à la présente disposition sur l'arbitrage. Si vous remportez l'arbitrage, LG réglera vos frais et honoraires juridiques après avoir déterminé s'ils sont raisonnables en se fondant sur des facteurs comme, entre autres, le montant de l'achat et le montant de la réclamation. Si l'arbitre juge que le motif de la réclamation ou les réparations demandées sont futiles ou se fondent sur des motifs déplacés (au regard des lois applicables), le paiement de tous les frais d'arbitrage sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Dans un tel cas, vous acceptez de rembourser à LG la totalité des montants versés qu'il vous revient autrement de payer en vertu des règles d'arbitrage applicables. Sauf disposition contraire et si elle remporte l'arbitrage, LG renonce à tous ses droits de vous réclamer des frais et horaires juridiques.

Audience et lieu de l'arbitrage. Si votre réclamation est égale ou inférieure à 25 000 \$, vous pouvez opter pour un arbitrage conduit selon l'une des modalités suivantes uniquement : 1) sur examen des documents remis à l'arbitre, 2) par audience téléphonique ou 3) par audience en personne selon les dispositions des règles d'arbitrage applicables. Si votre réclamation dépasse 25 000 \$, le droit à une audience sera défini par les règles d'arbitrage applicables. Les audiences arbitrales en personne se tiendront à l'endroit le plus proche et le plus pratique pour les deux parties situé dans votre province ou votre territoire de résidence, sauf si nous convenons mutuellement d'un autre lieu ou d'un arbitrage par téléphone.

Dissociabilité et renoncement. Si une partie de la présente Garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) n'est pas applicable, les dispositions restantes demeurent en vigueur dans la mesure permise par la loi applicable. Le fait de ne pas exiger la stricte exécution d'une disposition de la présente Garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) ne signifie pas que nous ayons renoncé ni que nous ayons l'intention de renoncer à toute disposition ou partie de la présente Garantie limitée.

Option de retrait. Vous pouvez vous retirer de la présente procédure de règlement de différend. Dans ce cas, ni vous ni LG ne pouvez imposer à l'autre partie de participer à une procédure d'arbitrage. Pour vous prévaloir de l'option de retrait, vous devez envoyer un préavis à LG dans les trente (30) jours civils à compter de la date de l'achat du produit par le premier acheteur i) dans un courriel adressé à optout@lge.com et dont la ligne d'objet porte la mention « Retrait de l'arbitrage » ou ii) en composant le 1-800-980-2973. Que ce soit par courriel ou par téléphone, vous devrez donner a) votre nom et votre adresse; b) la date d'achat du produit; c) le nom ou le numéro de modèle du produit et d) le numéro de série [qu'il est possible de trouver i) sur le produit ou ii) en ligne au https://www.lg.com/ca_fr/soutien/repairation-garantie/demande-reparation, Trouver mes numéros de modèle et de série].

Si vous vous prévaliez de l'option de retrait, les lois de votre province ou territoire de résidence régissent la présente Garantie limitée et tout différend entre nous, sauf dans la mesure où de telles lois sont supplantées par des lois fédérales, provinciales ou territoriales applicables ou sont incompatibles avec ces dernières. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige nous opposant, nous nous en remettons à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de compétence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige nous opposant.

Vous ne pouvez vous prévaloir de l'option de retrait que de la manière décrite plus haut (c'est-à-dire par courriel ou par téléphone). Aucun autre type d'avis ne sera pris en compte pour le retrait de la présente procédure de règlement de différend. Le fait de se retirer de la présente procédure de règlement de différend ne compromet d'aucune façon la protection accordée en vertu de la Garantie limitée, et vous continuerez à jouir de tous les avantages prévus par la Garantie limitée. Si vous conservez ce produit sans vous prévaloir de l'option de retrait, vous acceptez les conditions générales de la disposition sur l'arbitrage énoncée ci-dessus.

Conflit de modalités. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les modalités de la présente garantie limitée et le contrat de licence d'utilisation (CLU) en ce qui concerne le règlement des différends, les modalités de la présente garantie limitée contrôlent et régissent les droits et obligations des parties et ont préséance sur le CLU.



US	Please call the installing contractor of your product, as warranty service will be provided by them.
CANADA	Service call Number # : (888) LG Canada, (888) 542-2623 Numéro pour les appels de service : LG Canada, 1-888-542-2623